



## LES BASES DE LA "SÉRIE BRONZE"

### LES AVANTAGES D'UN TRAITEMENT V.I.P.

1. Approbation certaine et ultra rapide par le siège social.
2. Seulement quinze jours ouvrables (15) entre la mise en production et la livraison sur le site et ce, peu importe la période de l'année. (Uniquement applicable au Québec).
3. Prix optimisé, ces maisons auront toujours un prix à jour optimisé suite aux répétitions de production.
4. Plans éprouvés, les difficultés techniques étant contrôlées.
5. Rabais de \$500.00. Le prix du contrat sera automatiquement applicable à un remboursement de \$500.00 sous forme de chèque à la fin du projet directement au client. \*Si un projet devait subir des modifications autres que des modifications autorisées (voir plus bas), le remboursement de \$500.00 ne sera plus applicable.

### MODIFICATIONS AUTORISÉES SUR LA "SÉRIE BRONZE"

Les modifications autorisées sont sujettes à changer sans préavis. Voir un conseiller pour plus de détails.

Dernière révision : 27 mai 2009